



Extrait du Acrimed | Action Critique Médias

<http://www.acrimed.org/Le-Monde-d-Arnaud-Leparmentier-macronise-la>

Le Monde d'Arnaud Leparmentier macronise la démocratie

- L'information - Politique - Présidentielle 2017 -



Date de mise en ligne : lundi 15 mai 2017

Description :

Que valent des commentaires quand ils reposent sur une falsification ?

Copyright © Acrimed | Action Critique Médias - Tous droits réservés

Dans un article précédent - [« Avant le premier tour, *Le Monde* n'aurait pas roulé pour Macron ? La plainte du médiateur »](#) -, nous avons mis en évidence les contorsions du médiateur du *Monde* mobilisé pour nier l'évidence : *Le Monde*, comme c'est parfaitement son droit, a soutenu la candidature d'Emmanuel Macron. Liberté d'opinion, oui ! Tromperie sur la marchandise, non !

Emmanuel Macron est désormais Président de la République ! Personne ne songe à le contester. Mais de là à faire assaut de légitimisme, il y a plus qu'un pas : un fossé. Légitimisme ? C'est-à-dire le soutien inconditionnel au pouvoir en place au nom de sa légitimité électorale. *Le Monde* est un quotidien légitimiste : c'est parfaitement son droit. Mais il ne fait aucun doute que le légitimisme ne fait pas bon ménage avec le journalisme. Comme on va le voir...

Emmanuel Macron a été élu avec une majorité des suffrages exprimés : personne ne songe à le contester. Peut-on pour autant célébrer cette victoire électorale comme un « triomphe » que même Emmanuel Macron et ses partisans ne revendiquent pas ? *Le Monde*, plus enthousiaste que les plus enthousiastes, l'affiche à la « Une » du quotidien daté du 8 mai 2017



Un titre de parti-pris ? Pourquoi pas ? En vérité, un slogan de propagande post-électorale présenté comme une information. Mais que nul ne s'avise à mettre en doute, ou même à discuter cette prétendue information.

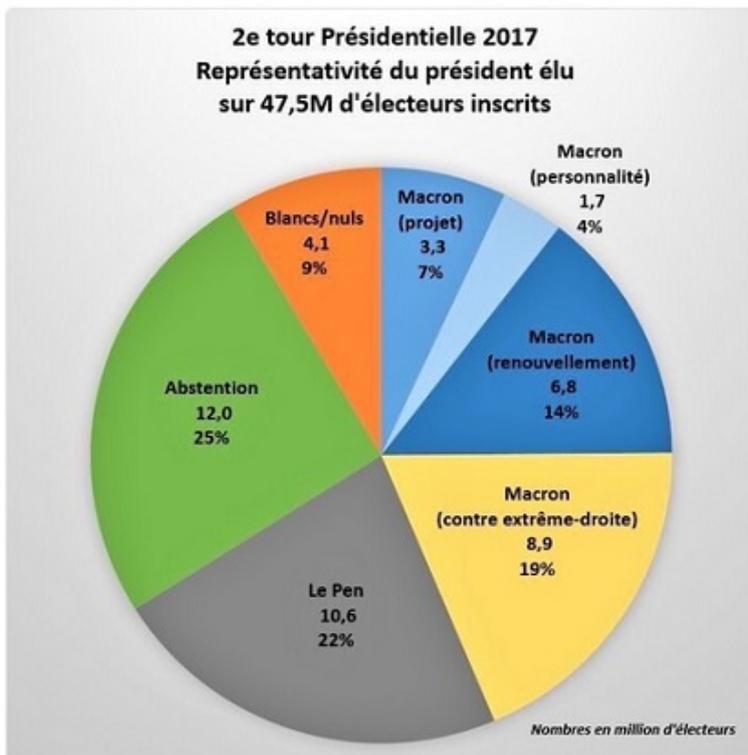
Arnaud Leparmentier vitupère

Françoise Degois, une journaliste qui, comme elle dit elle-même, fut « Conseillère spéciale de Ségolène Royal dans une autre vie » ose (en s'appuyant sur un sondage d'opinion sans doute discutable comme ils le sont tous) mettre en question les ressorts, forcément multiples (et parfois contradictoires), dont dépend **le sens politique** du vote en faveur d'Emmanuel Macron :



françoise degois @francoisedegois · 8 mai

Et quitte à paraître rabat joie à tous les #macron fâchés qu'on ne se pame pas , cette analyse du vote par le Ministère de l'intérieur .



Aussitôt, un cerbère du *Monde*, en l'occurrence son directeur éditorial, aboie :



Leparmentier Arnaud @ArLeparmentier · 8 mai

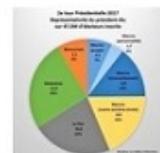
Amusant ces Pseudo démocrates qui n'ont que le peuple à la bouche et dévient une victoire à celui qui a fait 66%

106 378 576



Leparmentier Arnaud @ArLeparmentier · 8 mai

C'est Ipsos



françoise degois @francoisedegois

Et quitte à paraître rabat joie à tous les #macron fâchés qu'on ne se pame pas , cette analyse du vote par le Ministère de l'intérieur .

En guise de réponse, le journaliste sourcilleux a corrigé l'erreur d'attribution, mais c'est pour mieux montrer ses crocs. On vous les montre à nouveau :



Un mensonge, doublé d'une insulte, confortée par une bêtise : cela fait beaucoup en si peu de signes. Un mensonge : personne ne dénie la victoire électorale. Une insulte : quiconque s'interroge sur son sens n'est pas un « pseudo démocrate ». Et une bêtise : il faut être obtus comme un directeur éditorial du *Monde* pour affirmer que le peuple n'existe qu'à travers sa représentation électorale, ou feindre d'ignorer qu'un même candidat peut agréger des votes motivés par des logiques foncièrement différentes, voire opposées. Et ce n'est pas fini...

Nouveau tweet, nouvel aboiement contre un twitteur qui ose, lui aussi, mettre en question, non le résultat final, mais le sens du vote :



Et en guise d'apothéose démocratique, un tweet plus tard :



Une rage de « pseudo-démocrate », à n'en pas douter, qui prétend effacer des tablettes de l'histoire électorale, un résultat qui n'a pas eu ses faveurs. Légitimiste, jusqu'au bout, puisque, comme n'importe quel journaliste le sait, ce

résultat a été effacé par le Traité de Lisbonne. Malheur à qui oserait prétendre que les vingt et quelque millions d'électeurs ayant glissé un bulletin Macron dans l'urne n'étaient pas tous convaincus par son projet européen qui, il est vrai, entérine le Traité.

Qu'un nouveau « tweetos » - un peu excédé, visiblement - avance un nouvel argument, et les jappements, toujours plus furieux, reprennent de plus belle. Vous contestez le tweet précédent d'Arnaud Leparmentier ? « *Vous êtes totalitaire* » : un émule d'Hitler et de Staline en quelque sorte ?



Le point Godwin [\[1\]](#) atteint en trois tweets ! Voilà qui en dit long sur la capacité du directeur éditorial du *Monde* à échanger des arguments rationnels et à affronter la contradiction ...

Qu'Arnaud Leparmentier, en journaliste ouvertement dépendant, se rêve en partenaire d'Emmanuel Macron et se comporte comme un « fan » enamouré est pour moins troublant ! Peut-être espère-t-il que son zèle lui vaudra une séance photo avec le nouveau locataire de l'Élysée, pour que le cliché vienne compléter celui qui figure sur son compte twitter et sur lequel il s'exhibe (voir en annexe) en compagnie d'Angela Merkel

Quant à savoir si son acharnement outrancier de polémiste atrabilaire est conforme au rôle d'un des directeurs éditoriaux du *Monde*, nous laisserons au directeur du *Monde*, Jérôme Fénoglio, le soin de l'évaluer. Nous lui laissons le dernier mot.

Bonjour à toutes et tous,

Le comité de rédaction du 13 mars a fait apparaître un trouble croissant, chez nombre de membres de la SRM, à propos des effets dommageables que peuvent provoquer certaines de nos expressions publiques et certains de nos comportements sur les réseaux sociaux. Comme je l'ai dit en séance, je partage ces interrogations. A quelques jours du premier tour de l'élection présidentielle, je tiens donc à formuler dans ce mail quelques recommandations de bon sens que je vous demande de respecter, particulièrement dans cette période très tendue où nous sommes guettés de toutes parts.

- **Sur notre expression publique en télé, radio, autres médias ou conférences.** Les journalistes qui sont invités à des émissions ou prennent part à des partenariats représentent notre collectivité. Ils ne peuvent donc faire état de leur opinion personnelle ou de leurs préférences politiques. Durant cette période électorale, incluant les législatives, je demande instamment à tout journaliste appelé à s'exprimer publiquement de solliciter mon autorisation.

- **Sur notre comportement sur les réseaux sociaux.** J'ai dit à quel point je déplorais la tournure prise par la discussion publique, notamment sur Twitter. Nous avons tout à gagner à nous différencier de ces effets de foule, de ces jeux de postures et d'interpellations agressives. Nous devons désormais agir en considérant que tout ce que nous publions sur nos comptes publics, où nous sommes identifiés comme journalistes, engage notre collectivité. Nous devons donc nous garder d'émettre des opinions politiques personnelles qui risquent de brouiller l'image de notre média, de nuire à sa crédibilité, d'être utilisées contre nous ou tout simplement de compliquer le travail de nos rubricards. Nous devons également nous garder de publier des messages blessants pour toute personne. Il faut aussi faire attention à ne pas alimenter le discours anti-journalistes ambiant, en nous moquant de confrères. Nous devons nous démarquer du dénigrement systématique des politiques, même si ceux-ci ne sont pas les derniers à se livrer à l'outrance en ligne. Concernant le personnel politique, il convient de conserver sur les réseaux un ton et un niveau de langage identiques à ceux utilisés dans nos productions éditoriales.

Le respect de ces recommandations devrait simplifier notre vie à tous. Un peu de réflexion individuelle et de discipline collective, avant de publier nos messages sur Twitter ou sur Facebook, devrait suffire pour continuer à bénéficier de l'utilité de ces réseaux sociaux, sans pâtir de leurs travers. Toutefois, s'il apparaît qu'il faut aller plus loin, à l'issue de cette période électorale, je constituerai un groupe de travail en vue de la rédaction d'une charte. D'ici-là, notre comité d'éthique et de déontologie sera également saisi de ces questions.

L'éditorialiste du *Monde* surenchérit

Moins de deux jours après son accès de rage prétendument démocratique, le twittereur Leparmentier a été relayé par un rédacteur d'éditorial. S'agit-il du même personnage ? Nous l'ignorons. Le style a changé, mais pas le fond. Habituellement un éditorial du *Monde* est plus solennel qu'un sermon dominical. Solennel et souvent perfide, comme celui que *Le Monde* a mis en ligne le 10 mai 2017.

Son titre est suggestif : [« L'étrange procès en légitimité fait à Emmanuel Macron »](#). Sa présentation prononce la sentence : « *Le nouveau président serait un président minoritaire, en dépit des 66 % de suffrages qui se sont portés sur son nom. C'est un fort mauvais procès.* » Sur quoi repose cette affirmation ? Sur, nous dit-on, ce « *simple constat : à peine élu, voilà Emmanuel Macron récusé par certains.* ». Qui est « certains » ? Nul ne le sait, mais on va le découvrir. Que disent-ils ? On l'ignore et ce ne serait pas le rôle des journalistes du *Monde* - rappelons que cette prose émane de journalistes ! - de le dire ! Que récusent les « certains » ? Emmanuel Macron, son élection ou son programme ? Peu importe à l'éditorialiste mondain qui, légitimiste, défend son idole d'un crime (imaginaire) de lèse-majesté.

En quoi consisterait donc l'audace des « certains » ? En une intolérable atteinte à la démocratie macronisée. Pensez-donc : Macron « *n'a pas encore pris ses fonctions et voilà sa légitimité mise en doute* ».

« Légitimité » : le mot est fort, mais le mot est flou. *Le Monde*, dans cet édito, n'entend rien d'autre que la régularité et le résultat du scrutin. C'est indiscutable : Macron a bien obtenu la majorité des suffrages exprimés... et, à ce que l'on sache, personne ne le conteste. Mais *Le Monde* « sait » visiblement bien des choses, quitte à les inventer.

C'est d'abord le fait même que certains critiquent les projets politiques macroniens qui semble insupportable au *Monde* : « *L'on ne sait rien de son gouvernement, pas même s'il aura une majorité à l'Assemblée et voilà, déjà, ses projets condamnés.* » À tort ou à raison pourtant, **ses projets et non son élection**, ont « déjà » été condamnés par

« certains ». Ont-ils raison ? Ont-ils tort ? Cela se discute après l'élection comme avant - même si pour l'éditorialiste du *Monde*, cela ne semble guère discutable. « Les faits sont sacrés, dit-on, les commentaires sont libres ». Mais que valent des commentaires quand, comme la suite le confirme, ils reposent sur une falsification ?

Vient alors la mention des « certains » qui ont osé : « *Notamment par les procureurs de La France insoumise et les sans-culottes autoproclamés qui n'ont pas attendu 24 heures pour descendre dans la rue et décréter la " guerre sociale".* » Les procureurs du *Monde* macronisé, en professionnels de la détestation politique et du mépris social, ont choisi leurs cibles. C'est leur droit, mais cela ne leur donne pas tous les droits, à commencer par celui de désinformer : de tailler sur mesure - à la mesure de leur démesure - les arguments de ses adversaires qui, voyez-vous, se borneraient à affirmer que Macron « *serait un président minoritaire, en dépit des 66 % de suffrages qui se sont portés sur son nom* ».

Et la machine à calculer du *Monde* qui sert de cerveau à l'éditorialiste anonyme établit ce que toutes les machines à calculer ont déjà établi : qu'Emmanuel Macron « *n'a recueilli le soutien que de 43,6 % des électeurs inscrits* ». Et *Le Monde* d'affirmer que c'est pour cela et seulement pour cela que l'élection de Macron serait contestée [2].

La sentence, impitoyable, s'abat alors sur les « certains » : « *[...] l'on ne saurait, sans danger, contester le principe même de l'élection : le président de la République est celui des candidats qui a obtenu la majorité des suffrages exprimés.* » Peu importe si les « certains » dont il est question ne contestent pas « le principe même de l'élection » : s'interroger sur le sens des résultats serait un déni de démocratie !

« *L'outrance pourrait prêter à sourire si cette intolérance ne témoignait d'un fâcheux déni des règles de la démocratie* » : c'est *Le Monde* qui l'affirme, fort de sa propre outrance, qui l'autorise à omettre que parmi les règles de la démocratie figure le droit de manifester et de s'opposer aux projets du président élu. Fâcheux déni, par *Le Monde*, des règles de la démocratie... et du journalisme.

Or c'est bien ce droit d'opposition que *Le Monde*, dont l'imaginaire argumentatif défie la plus élémentaire déontologie, conteste ou propose de différer : « *Il sera bien temps pour ses adversaires de combattre Emmanuel Macron sur le terrain parlementaire ou social. Qu'ils lui accordent, dans l'immédiat, non pas un état de grâce, ni même un délai de grâce, mais tout simplement le temps de s'installer, de constituer son équipe et d'engager son action. Ce serait la moindre des corrections démocratiques.* »

Garant autoproclamé de la correction démocratique, *Le Monde* macronisé a infligé à ses lecteurs, non une leçon de journalisme, mais un cours de maintien.

Henri Maler (avec Blaise Magnin)

Annexe : Mûa et Angela Merkel

Décoration d'un compte Twitter...



[1] La loi de Godwin est une règle empirique énoncée 1990 par Mike Godwin, qui prédit que : « Plus une discussion en ligne dure longtemps, plus la probabilité d'y trouver une comparaison impliquant les nazis ou Adolf Hitler s'approche de 100 % . »

[2] On notera au passage que, pour *Le Monde*, toutes les oppositions se valent et que la volonté de faire barrage au Front national a le même sens que n'importe quelle autre « tactique » électorale : « Ce n'est pas tout, ajoutent les sceptiques. Quelques 40 % des électeurs qui ont voté Macron l'ont fait, disent-ils, pour faire barrage à la candidate du Front national. La belle affaire ! Comme si la victoire de François Mitterrand en 1981 ne résultait pas, pour une bonne part, du rejet de Valéry Giscard d'Estaing. Et tout autant celle de François Hollande face à Nicolas Sarkozy en 2012. »